

TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE RLS DE LANAUDIÈRE-SUD

Localiser la défavorisation

Mieux connaître son milieu



INTRODUCTION

La pauvreté et l'exclusion sociale affectent une part appréciable de la population. La région de Lanaudière n'échappe pas à cette réalité. La *Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* diffusée en juin 2002, la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* adoptée en décembre 2002, le *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* présenté en avril 2004 et les consultations régionales tenues dans le cadre des *Rendez-vous de la solidarité 2009* s'inscrivent parmi les actions entreprises par les instances publiques québécoises pour réduire les inégalités socioéconomiques. En 2010, le gouvernement québécois poursuit dans le même sens en élaborant le *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale*.

Pour mener à bien les actions nationales, régionales et locales contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il importe d'en posséder une connaissance approfondie afin d'identifier les territoires les plus vulnérables. Depuis 2000, des chercheurs du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et de l'Institut national de santé publique du Québec ont développé l'indice de défavorisation matérielle et sociale. « Cet indice fournit aux instances régionales et locales une connaissance des caractéristiques socioéconomiques de la population de leur territoire et permet la localisation des secteurs où vivent des personnes, des familles et des communautés moins favorisées du point de vue social et matériel. » (Leclerc, Marquis et Payette, 2005, p. 1)

Ce rapport aborde l'indice de défavorisation matérielle et sociale en localisant les communautés les plus désavantagées sur le territoire du RLS de Lanaudière-Sud en 2006. Les caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population selon la défavorisation sont aussi comparées. Il s'inscrit dans une série de publications produites par le Service de surveillance, recherche et évaluation qui traitent de la défavorisation sur le territoire des six municipalités régionales de comté (MRC), des deux réseaux locaux de services (RLS) et de la région lanauchoise.

Marie-Eve Simoneau
André Guillemette
Josée Payette

INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE

Qu'est-ce que la défavorisation?

La défavorisation exprime l'état de désavantage relatif d'un individu, d'une famille ou d'un groupe par rapport à l'ensemble auquel il appartient. **Des personnes sont considérées défavorisées si, pour une ou plusieurs caractéristiques, elles se situent sous le niveau atteint par la majorité de la population ou jugé acceptable par la société** (Pampalon et Raymond, 2000).

Qu'est-ce que l'indice de défavorisation?

L'indice élaboré par Pampalon et Raymond en 2000 permet de différencier des populations selon le degré de défavorisation de leur territoire de résidence. L'indice de défavorisation est une mesure territoriale. **C'est un indice écologique qui réfère au milieu socioéconomique dans lequel vit l'individu et non à sa situation personnelle.** Il est construit à partir des plus petits territoires pour lesquels des données du recensement sont disponibles, soit les aires de diffusion. Celles-ci correspondent à une « petite région composée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants » (Statistique Canada, 2009).

L'indice de défavorisation caractérise des individus d'une communauté pris collectivement. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il est qualifié d'écologique. Il est entendu que les personnes vivant dans une même aire de diffusion n'ont pas toutes des caractéristiques socioéconomiques identiques.

Il importe de retenir que l'indice de défavorisation rend compte de la privation ou de la richesse matérielle et sociale relative des résidents des aires de diffusion du RLS de Lanaudière-Sud. Il se différencie, en ce sens, du seuil de faible revenu qui mesure la part de la population qui subvient plus difficilement à ses besoins essentiels (nourriture, logement, habillement, etc.).

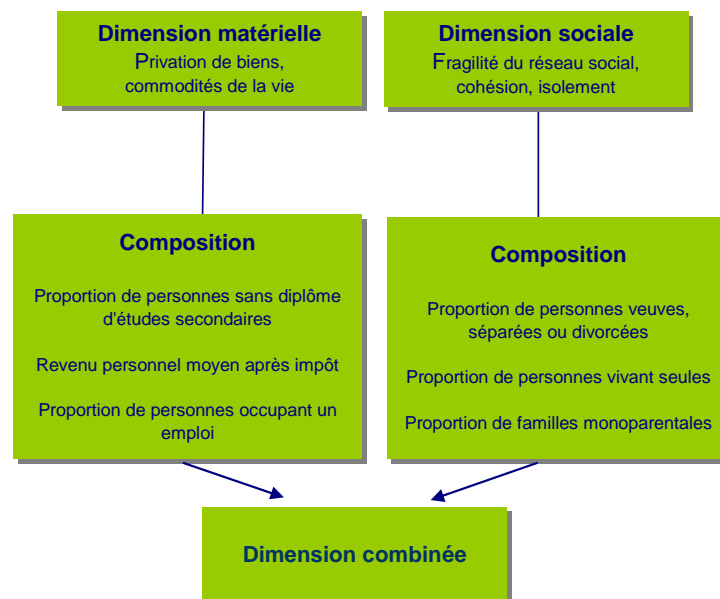
L'indice de défavorisation se compose de deux dimensions, l'une matérielle et l'autre sociale. La **défavorisation matérielle** réfère au concept de pauvreté et à la privation des ressources financières nécessaires à l'acquisition des biens et commodités de la vie courante. Cette dimension est formée de trois indicateurs abordant la **scolarité**, le **revenu** et l'**emploi**.

MISE EN GARDE

Même si certains indicateurs ont été modifiés d'un recensement à l'autre (ex. : scolarité, revenu), il semblerait que les changements n'affectent pas la comparabilité de l'indice de défavorisation dans le temps et dans l'espace. Par contre, la redéfinition des limites géographiques de la majorité des aires de diffusion du territoire lanaudois pourrait rendre difficile et aléatoire l'interprétation des variations temporelles observées entre les données de 2001 et de 2006.

La **défavorisation sociale** concerne les relations entre individus au sein de la famille et dans la communauté. Elle traduit, en partie, « certaines caractéristiques de l'organisation sociale telles que l'isolement ou la cohésion sociale, l'individualisme ou la coopération, l'entraide, la confiance entre personnes, etc. » (Pampalon et Raymond, 2000, p.114). Cette dimension repose sur trois indicateurs : le fait d'**être séparé, divorcé ou veuf**, de **vivre seul** ou en **famille monoparentale**.

La **défavorisation combinée** jumelle les deux dimensions afin de fournir un portrait global quant à la vulnérabilité matérielle et sociale d'un territoire.



Pour chacune des dimensions, les aires de diffusion sont regroupées en quartiles selon l'échelle de défavorisation suivante : le quartile favorisé (25 % de la population), les deux quartiles médians (50 % de la population) et le quartile défavorisé (25 % de la population). Les quartiles extrêmes des deux dimensions ont été croisés afin de distinguer les populations les plus avantageées (quartiles matériel 1 et social 1) et désavantagées (quartiles matériel 4 et social 4).

		Dimension sociale			
		Favorisé →		← Défavorisé	
		Q1	Q2+Q3	Q4	
Dimension matérielle	Favorisé ↓	Q1	Q1 et Q1		Total Q1 matériel
		Q2+Q3			Total Q2+Q3 matériel
	Défavorisé ↓	Q4		Q4 et Q4	Total Q4 matériel
		Total Q1 social	Total Q2+Q3 social	Total Q4 social	Population totale

La répartition des aires de diffusion en quartiles est privilégiée afin de regrouper un nombre significatif d'individus pour toutes les combinaisons possibles de défavorisation. Les **quartiles 2 et 3 ont été jumelés** afin d'alléger la lecture des résultats et faciliter l'appréciation des différences entre les populations des quartiles extrêmes.

Pourquoi utiliser l'indice de défavorisation?

L'indice de défavorisation matérielle et sociale rend compte de la réalité économique et sociale de la population d'un territoire. Il est, en ce sens, un outil utile pour soutenir la planification des services de santé et sociaux et pour contribuer à la lutte aux inégalités sociales, économiques et de santé.

- Il délimite les milieux de vie les plus vulnérables, soit les endroits où la concentration des activités et des services de santé et sociaux devrait être plus élevée.
- Il identifie les populations les plus démunies. Or, de nombreuses études confirment que les populations défavorisées ont, en général, une morbidité et une mortalité plus élevées et ont, par conséquent, des besoins accrus en matière de services de santé et sociaux.
- Combiné aux données des fichiers sanitaires (naissances, hospitalisations, décès, etc.), il contribue à distinguer les maladies qui affectent le plus les populations selon leur niveau de défavorisation. Des travaux de cette nature ont été réalisés dans Lanaudière avec les données de 2001 (Guillemette et Leclerc, 2008a et 2008b).
- Il est déjà utilisé pour caractériser le profil de défavorisation de certaines clientèles desservies par le réseau de la santé et des services sociaux. Cette pratique rend possible la mesure du taux de pénétration des services auprès des plus démunis (Pampalon et Raymond, 2000).
- En caractérisant le profil social, économique, démographique et sanitaire des populations, il aide les gestionnaires et les intervenants à mieux cibler les interventions et l'offre de service. L'indice de défavorisation est d'ailleurs déjà utilisé par le MSSS et des agences de la santé et des services sociaux pour l'allocation des ressources financières entre les régions sociosanitaires et entre leurs établissements.

Régulièrement utilisé depuis une dizaine d'années, l'indice de défavorisation a démontré sa pertinence, et ce, pour tous les milieux de vie, qu'ils soient urbains ou ruraux (Pampalon, Hamel, Gamache et Raymond, 2009).

Territoire de référence

Un **territoire de référence** sert d'unité géographique dans laquelle les aires de diffusion sont classées en quartiles selon leur niveau de défavorisation matérielle et sociale. Il peut correspondre au territoire d'une MRC, d'un RLS, d'une région sociosanitaire ou de l'ensemble du Québec. Puisque l'un des objectifs de ce rapport consiste à comparer les écarts socioéconomiques entre les aires de diffusion d'un même RLS, c'est celui de Lanaudière-Sud qui sert de territoire de référence. **Seules les aires de diffusion comprises à l'intérieur de ce RLS sont comparables.** De ce fait, les valeurs de défavorisation n'ont de sens que pour le territoire du RLS concerné et les aires de diffusion qu'il englobe. **Elles ne peuvent pas servir à comparer ou classer les aires de diffusion situées hors du RLS de Lanaudière-Sud.**

Quelques caractéristiques du territoire de référence

Au recensement de 2006, le RLS de Lanaudière-Sud comprend 416 aires de diffusion. De ce nombre, neuf aires, totalisant 6 159 personnes, ont été éliminées du calcul de l'indice de défavorisation. Ces aires de diffusion sont exclues parce qu'elles contiennent une zone peu peuplée ou une proportion élevée de ménages collectifs ou de personnes vivant en institution (ex. : centre hospitalier, CHSLD, maison de retraités, pénitencier, etc.).

Le RLS de Lanaudière-Sud se compose de deux MRC, soit L'Assomption et des Moulins. Il compte huit municipalités réparties sur 519 kilomètres carrés. Au recensement de 2006, 238 103 personnes¹ résident sur le territoire du RLS, soit 55 % de l'ensemble des Lanaudois. Sa population s'est accrue de 11 % depuis 2001, soit une hausse légèrement supérieure à celle observée dans Lanaudière (10 %). La MRC des Moulins affiche, en proportion, la plus forte croissance démographique du RLS (17 %).

¹ Les effectifs de population du RLS de Lanaudière-Sud présentés dans les tableaux peuvent être différents de ce nombre car, tel que spécifié précédemment, neuf aires de diffusion ont été exclues du calcul de la défavorisation.

DÉFAVORISATION DANS LE RLS DE LANAUDIÈRE-SUD

La distribution en quartiles de la défavorisation à l'échelle du RLS de Lanaudière-Sud identifie 117 aires de diffusion classées parmi les plus désavantagées au plan matériel (Q4). Elles totalisent 57 909 personnes. La prise en considération de la dimension sociale classe 107 aires de diffusion au nombre des moins privilégiées (Q4). Ces dernières comprennent 57 944 individus. La combinaison des dimensions matérielle et sociale identifie 25 aires de diffusion désavantagées comprenant 12 389 personnes (Q4 et Q4)².

Figure 1
Population selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence RLS de Lanaudière-Sud, 2006 (N)

		Dimension sociale			
		Q1	Q2+Q3	Q4	
Dimension matérielle	Favorisé	12 542	27 844	18 114	58 500
	Q2+Q3	29 346	58 748	27 441	115 535
	Défavorisé	16 404	29 116	12 389	57 909
		58 292	115 708	57 944	231 944

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

² Les chiffres présentés dans ce paragraphe et à la Figure 1 diffèrent légèrement de ceux produits par l'INSPQ. Les écarts résultent de l'utilisation d'une méthode distincte de classification des aires de diffusion en quartiles de défavorisation.

Localiser la défavorisation

Les cartes 1 à 3 de l'Atlas cartographique donnent un aperçu de la répartition géographique de la défavorisation sur le territoire du RLS de Lanaudière-Sud. La défavorisation matérielle est présente partout sur le territoire, mais les localités comportant des zones rurales sont plus souvent considérées défavorisées matériellement. Mises à part quelques aires de diffusion situées dans le nord du RLS, la défavorisation sociale se concentre surtout dans la partie sud, soit dans les municipalités plus peuplées situées le long du fleuve. Il ressort de ce constat que les dimensions matérielle et sociale de la défavorisation ne s'imbriquent pas nécessairement.

La défavorisation combinée se retrouve, quant à elle, dans des aires de diffusion dispersées partout sur le territoire. Les aires de diffusion favorisées à la fois au plan matériel et social se situent toutefois presque toutes en milieu urbain.

Le Tableau 1 quantifie l'importance de la défavorisation dans chacune des municipalités du RLS. Il présente la proportion de la population résidant dans les aires de diffusion en fonction des dimensions et quartiles de défavorisation. Puisque l'indice de défavorisation est une mesure relative se rapportant à l'ensemble du territoire de référence, il est possible, pour une municipalité, de n'avoir aucune aire de diffusion comprise dans un quartile.

À l'instar des cartes, le Tableau 1 montre bien que la défavorisation matérielle est plus forte dans les localités moins peuplées. Elle est, en proportion, plus importante à L'Épiphanie (ville et paroisse). C'est aussi le cas du secteur La Plaine, car près des deux tiers de sa population vivent dans un milieu défavorisé matériellement. C'est dans les secteurs La Plaine et Terrebonne, ainsi que dans la municipalité de Mascouche, que le nombre absolu de personnes touchées par ce type de défavorisation est le plus élevé.

Quelques localités moins peuplées du RLS sont très affectées par la défavorisation sociale (Charlemagne et Saint-Sulpice), mais certaines grandes agglomérations le sont aussi. C'est le cas pour le tiers de la population de Repentigny et du secteur Terrebonne.

Dans le RLS de Lanaudière-Sud, une localité est particulièrement touchée à la fois par la défavorisation matérielle et sociale : Charlemagne. Près du tiers de sa population vit dans un milieu défavorisé. La municipalité de l'Épiphanie (ville) et les secteurs Terrebonne et La Plaine sont aussi fortement affectés par la défavorisation matérielle et sociale.

L'indice contribue également à cerner les communautés plus avantagées. Comparativement aux résidents des autres municipalités, ceux de Charlemagne, Repentigny et du secteur Lachenaie sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans un milieu favorisé à la fois au plan matériel et social. Toutefois, la municipalité de Charlemagne se caractérise par un pourcentage de gens vivant dans une communauté favorisée trois fois plus petit que celui de la population défavorisée au plan matériel et social. Charlemagne obtient d'ailleurs les proportions de personnes vivant dans un milieu favorisé et défavorisé matériellement et socialement les plus élevées du RLS.

Tableau 1

**Population selon la municipalité et le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence RLS de Lanaudière-Sud, 2006 (%)**

Municipalités (aires de diffusion)		Dimensions								
		Matérielle			Sociale			Combinée		
		Q1	Q2+Q3	Q4	Q1	Q2+Q3	Q4	Q1 et Q1	Q4 et Q4	
	pop.	%			%			%		
MRC L'ASSOMPTION (185)	107 014	30,5	50,2	19,2	23,3	47,4	29,3	7,5	4,6	
Charlemagne (10)	5 594	10,2	58,7	31,0	19,5	21,8	58,7	10,2	31,0	
Repentigny (124)	74 712	38,4	51,8	9,8	26,1	42,9	31,0	10,0	2,2	
Saint-Sulpice (7)	3 332	15,3	71,1	13,6	31,4	37,5	31,2	0,0	0,0	
L'Assomption (31)	16 161	18,1	50,8	31,1	12,8	66,5	20,7	0,0	6,2	
L'Épiphanie - ville (7)	4 086	0,0	28,6	71,4	0,0	86,3	13,7	0,0	13,7	
L'Épiphanie - paroisse (6)	3 129	0,0	0,0	100,0	38,4	61,6	0,0	0,0	0,0	
MRC LES MOULINS (222)	124 930	20,7	49,4	29,9	26,7	52,0	21,3	3,6	6,0	
Mascouche (48)	33 063	8,3	59,8	31,9	26,4	60,5	13,1	0,0	1,5	
Terrebonne (174)	91 867	25,1	45,7	29,1	26,8	49,0	24,2	4,9	7,6	
secteur Terrebonne (96)	47 220	24,9	51,6	23,5	23,3	41,2	35,5	4,4	9,8	
secteur La Plaine (42)	19 440	9,6	28,1	62,3	25,9	55,2	18,9	1,3	8,8	
secteur Lachenaie (36)	25 207	37,6	48,2	14,1	34,2	58,7	7,1	8,6	2,5	
RLS DE LANAUDIÈRE-SUD (407)	231 944	25,2	49,8	25,0	25,1	49,9	25,0	5,3	5,3	

Des exemples pour comprendre le tableau :

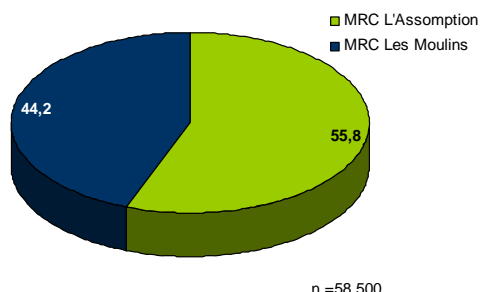
- Les aires de diffusion de Saint-Sulpice classées dans le quartile 1 de la dimension matérielle englobent 15,3 % de la population de la municipalité.
- Les aires de diffusion de Saint-Sulpice classées dans le quartile 1 de la dimension sociale englobent 31,4 % de la population de la municipalité.
- Parmi les sept aires de diffusion de la municipalité de Saint-Sulpice, il n'y en a aucune classée à la fois dans le quartile matériel 1 et le quartile social 1.

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

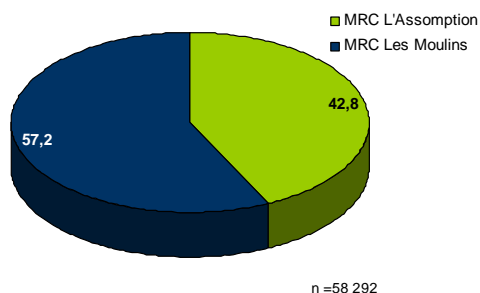
Population favorisée

Figure 2
Population sexes réunis des quartiles favorisés selon la dimension et la MRC
Territoire de référence RLS de Lanaudière-Sud, 2006 (%)

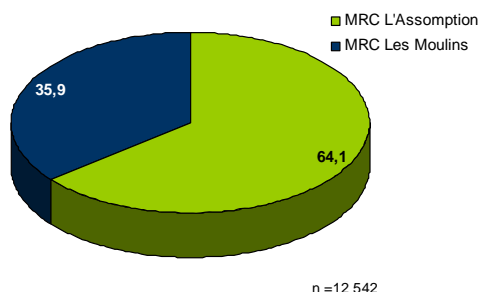
Défavorisation matérielle (Q1)



Défavorisation sociale (Q1)



Défavorisation combinée (Q1 et Q1)



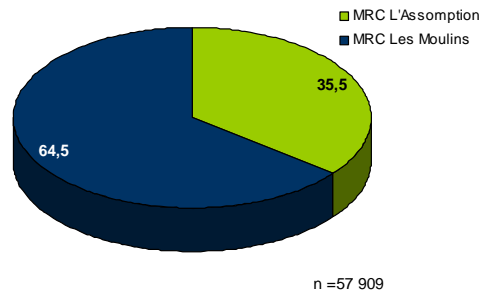
La population favorisée du RLS de Lanaudière-Sud ne se répartit pas uniformément entre les deux MRC du territoire. Plus de la moitié de la population favorisée matériellement se retrouve dans la MRC de L'Assomption. Par contre, près de 60 % de la population favorisée au plan social se situe dans la MRC des Moulins. Lorsque les deux dimensions sont combinées, les deux tiers de la population du RLS de Lanaudière-Sud favorisée à la fois au plan matériel et social vivent dans la MRC de L'Assomption.

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA, Recensement 2006.

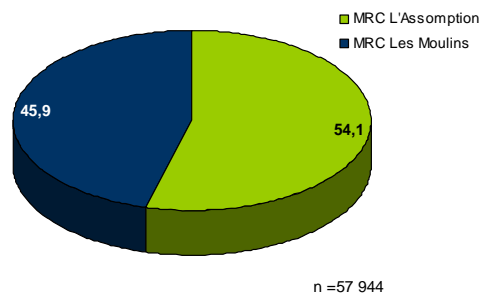
Population défavorisée

Figure 3
Population sexes réunis des quartiles défavorisés selon la dimension et la MRC
Territoire de référence RLS de Lanaudière-Sud, 2006 (%)

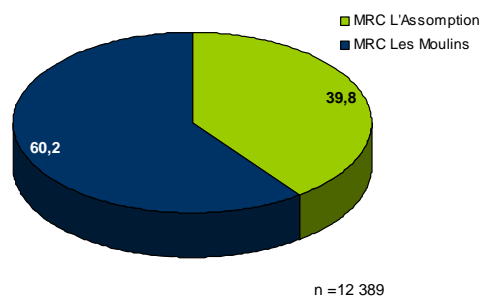
Défavorisation matérielle (Q4)



Défavorisation sociale (Q4)



Défavorisation combinée (Q4 et Q4)



Pour chacune des dimensions de la défavorisation, la proportion de la population défavorisée est moins importante lorsque la part relative de la population favorisée (Figure 2) est plus fréquente dans une MRC. La population de la MRC des Moulins est représentée majoritairement dans les quartiles défavorisés selon les dimensions matérielle et combinée, alors que c'est l'inverse pour la dimension sociale.

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA, Recensement 2006.



ARACTÉRISTIQUES DES QUARTILES DE DÉFAVORISATION

Ce chapitre traite de caractéristiques socioéconomiques et démographiques de la population des aires de diffusion selon leur appartenance à l'un ou l'autre des quartiles de défavorisation. Les indicateurs retenus expriment, en fonction de l'approche écologique, des valeurs se rattachant à l'ensemble des personnes de chacun des quartiles. **Elles ne signifient pas pour autant que tous les individus d'un même quartile possèdent des caractéristiques identiques.**

L'information présentée dans ce chapitre devrait contribuer à mieux identifier certains éléments qui différencient les populations des quartiles plus vulnérables de ceux qui le sont moins.

Profil socioéconomique des quartiles de défavorisation

Le profil socioéconomique de la population du RLS de Lanaudière-Sud dénote d'importantes inégalités selon les quartiles de défavorisation. Cela va de soi, car l'indice est construit à cet effet. Les inégalités sont illustrées à l'aide des six indicateurs composant l'indice de défavorisation (Tableau 2).

La population du quartile défavorisé matériellement présente une proportion d'individus sans diplôme d'études secondaires presque deux fois supérieure à celle du quartile favorisé. Le pourcentage d'individus occupant un emploi et le revenu annuel moyen des particuliers y sont moindres. La part relative des familles monoparentales, les proportions de personnes vivant seules ou étant séparées, veuves ou divorcées y sont sensiblement plus importantes.

La population du quartile défavorisé socialement a des proportions beaucoup plus importantes de gens vivant seuls, séparés, veufs ou divorcés et de familles monoparentales. Elle possède un pourcentage plus élevé de personnes sans diplôme d'études secondaires ainsi qu'une proportion plus faible de gens occupant un emploi. Le revenu annuel moyen y est inférieur.

Dans la population des quartiles défavorisés à la fois aux plans matériel et social, trois fois plus d'individus n'ont pas de diplômes d'études secondaires et deux fois plus sont séparés, veufs ou divorcés comparativement à celle des quartiles favorisés. On y retrouve cinq fois plus de personnes vivant seules et une proportion quatre fois plus grande de familles monoparentales. Le pourcentage de gens occupant un emploi et le revenu annuel moyen y sont plus faibles.

Tableau 2

Indicateurs socioéconomiques de l'indice de défavorisation matérielle et sociale selon le quartile
Territoire de référence RLS de Lanaudière-Sud, 2006 (% et \$)

Dimensions	Sans DES ¹	Emploi ²	Revenu ³	Vivant seules ⁴	Séparées/veuves/divorcées ⁵	Familles monoparentales ⁶
	%	%	\$	%	%	%
Matérielle						
Quartile 1	17,4	74,8	40 217 \$	6,5	17,0	13,4
Quartiles 2+3	22,8	68,5	34 534 \$	7,2	17,2	14,8
Quartile 4	33,9	62,7	28 981 \$	7,7	18,2	15,2
Sociale						
Quartile 1	21,9	71,3	36 681 \$	3,2	13,3	8,4
Quartiles 2+3	24,2	69,1	35 208 \$	5,8	16,2	13,1
Quartile 4	26,8	65,0	31 265 \$	13,6	23,5	23,7
Combinée						
Quartiles 1 et 1	14,7	77,7	45 884 \$	2,8	12,6	7,4
Quartiles 4 et 4	38,3	55,5	26 329 \$	14,9	25,5	27,5
Total	24,3	68,6	34 552 \$	7,1	17,4	14,5

1. Proportion de personnes de 15 ans et plus n'ayant aucun diplôme d'études secondaires (DES).
2. Proportion de personnes de 15 ans et plus occupant un emploi.
3. Revenu moyen après impôt (en dollars) des personnes de 15 ans et plus en 2005.
4. Proportion de personnes de 15 ans et plus vivant seules.
5. Proportion de personnes séparées, veuves ou divorcées.
6. Proportion de familles monoparentales.

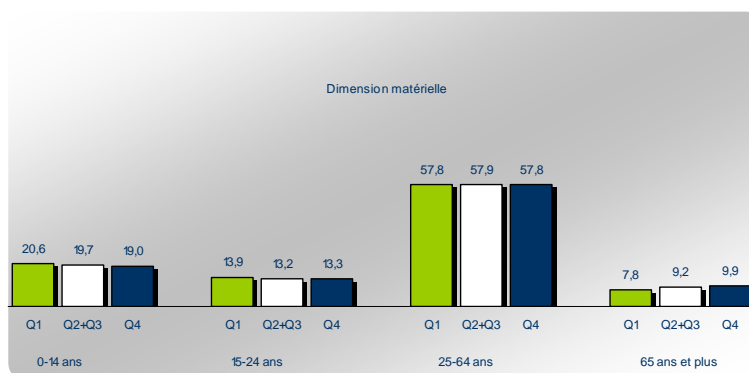
Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

Profil démographique des quartiles de défavorisation

La structure par âge de la population du RLS de Lanaudière-Sud fluctue selon la dimension et le quartile de défavorisation. La proportion de jeunes de moins de 15 ans est un peu plus faible dans le quartile désavantagé matériellement. Le pourcentage de personnes de 65 ans et plus y est supérieur. Les proportions d'individus de 15-24 ans et 25-64 ans varient peu selon le quartile de défavorisation matérielle.

Graphique 1

Population sexes réunis selon le groupe d'âge et le quartile de défavorisation matérielle
Territoire de référence RLS de Lanaudière-Sud, 2006 (%)

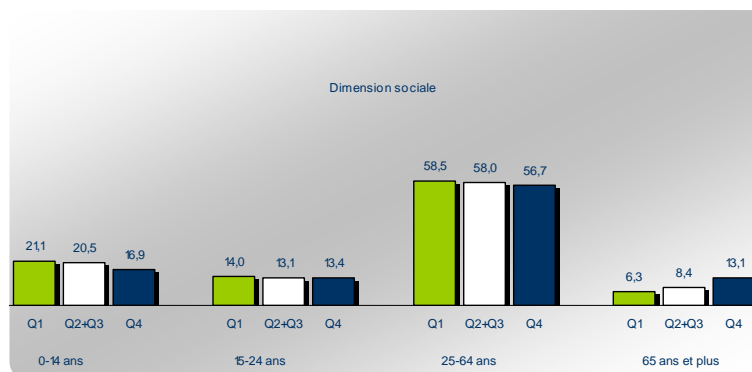


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Un constat similaire s'observe pour la dimension sociale : la part relative des jeunes de moins de 15 ans est plus élevée dans le quartile favorisé et la proportion de personnes de 65 ans et plus y est plus faible. Une différence apparaît toutefois chez les individus de 25-64 ans. Leur proportion est sensiblement plus faible dans le quartile désavantagé socialement.

Graphique 2

Population sexes réunis selon le groupe d'âge et le quartile de défavorisation sociale
Territoire de référence RLS de Lanaudière-Sud, 2006 (%)

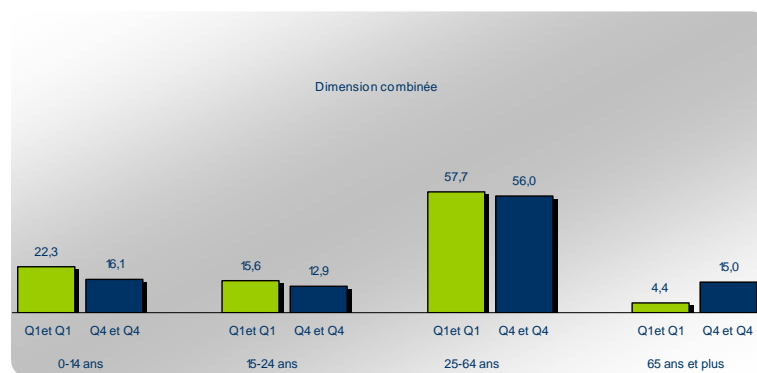


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Ces relations existent aussi avec la combinaison des deux dimensions de défavorisation. Les parts relatives d'individus de 0-14 ans, de 15-24 ans et de 25-64 ans sont inférieures dans les quartiles défavorisés matériellement et socialement. En proportion, il y a trois fois plus d'ânés au sein de ces quartiles. Donc, peu importe la dimension de la défavorisation considérée, la population des quartiles désavantagés est plus âgée que celle des quartiles avantagés.

Graphique 3

Population sexes réunis selon le groupe d'âge et le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence RLS de Lanaudière-Sud, 2006 (%)



Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Les femmes et les hommes présentent sensiblement la même distribution selon l'âge et le quartile de défavorisation. Toutefois, les écarts entre les quartiles de défavorisation matérielle sont un peu plus importants chez les hommes que chez les femmes, alors que c'est l'inverse pour la dimension sociale (Annexe 1).

CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'INDICE DE DÉFAVORISATION

- L'indice de défavorisation est une mesure écologique qui caractérise des individus d'une communauté pris collectivement.
- La valeur de l'indice de défavorisation apposée à chacune des aires de diffusion n'est pas comparable entre les territoires de référence.
- Ce n'est pas une mesure de la pauvreté.

CE QU'IL FAUT RETENIR DE LA DÉFAVORISATION

- Loin d'être concentrée en un seul endroit, la défavorisation matérielle et sociale se retrouve aussi bien en milieu rural qu'urbain.
- Il peut exister des différences socioéconomiques et démographiques importantes entre les populations des quartiles.

CE QU'ANNONCE LA DÉFAVORISATION

- La vulnérabilité matérielle et sociale indique la nécessité d'améliorer les conditions d'une partie de la population à l'égard de la scolarité, de l'emploi, du revenu, de l'isolement social et de la qualité de l'environnement physique immédiat (logement).

« Toutes les études l'indiquent, quels que soient le pays, le sexe ou le groupe d'âge, les personnes pauvres sont plus malades, et meurent plus jeunes que celles qui sont plus fortunées. Les progrès extraordinaires de la médecine et la protection offerte par l'accès universel aux services médicaux n'y changent rien : les plus pauvres risquent davantage d'être exposés aux maladies. » (Poirier et Maranda, 2007, p. 27)

L'ampleur des différences démographiques, sociales et économiques entre les populations des aires de diffusion classées aux deux extrêmes du spectre de défavorisation est loin d'être négligeable. Les dissimilitudes relevées illustrent le fossé qui sépare les personnes vivant parfois au sein d'une même municipalité.

Les inégalités matérielles et sociales sont étroitement liées à l'état de santé et de bien-être de la population. Des études établissent en effet la relation entre la défavorisation matérielle et sociale et un profil sanitaire désavantageux (Pampalon, Hamel et Gamache, 2008; Guillemette et Leclerc, 2008a et 2008b). Les écarts de santé physique et mentale entre les populations des communautés favorisées et défavorisées s'expriment, entre autres choses, par l'exposition à un environnement défavorable et l'adoption d'habitudes de vie néfastes à la santé, dont la prévalence reste plus fréquente parmi les populations moins privilégiées (Bégin, Ouellet et Cadieux, 2007).

La *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et la *Loi sur la santé publique* imputent au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et à ses composantes régionales et locales la responsabilité de maintenir et d'améliorer la santé de la population. La lutte pour la réduction des écarts de santé et de bien-être attribuables aux inégalités socioéconomiques fait partie de ce mandat, réalisé en collaboration avec leurs partenaires régionaux et locaux.

C'est en ce sens que les données de défavorisation présentées dans ce rapport trouvent leur utilité, car elles identifient les territoires les plus désavantagés du point de vue matériel et social. Une meilleure connaissance de la défavorisation matérielle et sociale devrait aider les gestionnaires et les intervenants à mieux cibler les activités de prévention des risques pour la santé et de promotion de saines habitudes de vie. La mise en œuvre, en partenariat, d'actions axées sur le développement durable d'environnements favorables à la santé et de communautés compétentes et scolarisées devrait ainsi en être favorisée (Bégin, Ouellet et Cadieux, 2007).

R

ÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE (ASSSL). *SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA)*, Joliette, ASSS de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2010. (site Web consulté en 2010 : www.agencelanaudiere.qc.ca)

BÉGIN, Claude, Lise OUELLET et Élizabéth CADIEUX. *Ensemble pour la santé et la qualité de vie de la population lanaudoise! Rapport du Directeur de santé publique – Édition 2007*, Joliette, ASSS de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, 2007, 32 p.

GUILLEMETTE, André, et Bernard-Simon LECLERC. *Vivre égaux et en santé? Effets des inégalités sociales sur la morbidité hospitalière et la mortalité dans Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2008a, 16 p.

GUILLEMETTE, André, et Bernard-Simon LECLERC. *Naître égaux et en santé? Effets des inégalités sociales sur la fécondité et la santé périnatale*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2008b, 12 p.

GUIMONT, Louise, Guy RAYMOND et Robert PAMPALON. L'indice de défavorisation matérielle et sociale : un outil dans le développement des politiques gouvernementales... et municipales, *Municipalité*, vol. 33, n° 3, 2002, p. 21-22.

LECLERC, Bernard-Simon, Geneviève MARQUIS (coll.) et Josée PAYETTE (coll.). *Tableau de bord lanaudois sur la défavorisation. Territoire de Lanaudière. Calibrage à l'échelle de la région de Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2005, 87 p.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE (MESSF). *Concilier liberté et justice sociale : un défi pour l'avenir. Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Québec, MESSF, 2004, 79 p.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL et Philippe GAMACHE. *Les inégalités sociales de santé augmentent-elles au Québec?*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2008, 21 p.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL, Philippe GAMACHE et Guy RAYMOND. Un indice de défavorisation pour la planification de la santé au Canada, *Maladies chroniques au Canada*, vol. 29, n° 4, 2009, p. 199-213.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL et Guy RAYMOND. *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec – Mise à jour 2000*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.

PAMPALON, Robert, et Guy RAYMOND. Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec, *Maladies chroniques au Canada*, vol. 21, n° 3, 2000, p. 113-122.

PAMPALON, Robert, et Guy RAYMOND. Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être, *Santé, société et solidarité*, n° 1, 2003, p. 191-208.

PAYETTE, Josée, et Marie-Eve SIMONEAU (coll.). *Coup d'œil sur la MRC L'Assomption. Édition 2008*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2008, 72 p.

PAYETTE, Josée, et Marie-Eve SIMONEAU (coll.). *Coup d'œil sur la MRC Les Moulins. Édition 2008*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2008, 71 p.

POIRIER, Alain, et Marc-André MARANDA (sous la direction de). *Troisième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec. Riches de tous nos enfants. La pauvreté et ses répercussions sur la santé des jeunes de moins de 18 ans*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Direction des communications, 2007, 162 p.

QUÉBEC (PROVINCE). *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Projet de loi n° 112 (2002, chapitre 61), sanctionné le 18 décembre 2002, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2002, 20 p.

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire du recensement de 2006*, modifié le 20 novembre 2009. (site Web consulté en 2009 : <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/ref/dict/geo021-fra.cfm>)

STATISTIQUE CANADA. *Profil des communautés de 2006. Recensement de 2006*, numéro 92-591-XWF au catalogue. Modifié le 14 juillet 2009. (site Web consulté en 2010 : www12.statcan.ca/census-recensement/2006/)

Population selon le sexe, le groupe d'âge et le quartile de défavorisation Territoire de référence RLS de Lanaudière-Sud, 2006 (n et %)

FEMMES

Dimensions	Population totale	0-14 ans		15-24 ans		25-64 ans		65 ans et +	
	n	n	%	n	%	n	%	n	%
Matérielle									
Quartile 1	29 878	5 843	19,6	4 032	13,5	17 390	58,2	2 612	8,7
Quartiles 2+3	58 655	11 117	19,0	7 420	12,7	34 243	58,4	5 874	10,0
Quartile 4	28 908	5 286	18,3	3 717	12,9	16 792	58,1	3 113	10,8
Sociale									
Quartile 1	28 965	6 051	20,9	3 915	13,5	17 136	59,2	1 863	6,4
Quartiles 2+3	57 814	11 463	19,8	7 235	12,5	33 917	58,7	5 199	9,0
Quartile 4	30 660	4 733	15,4	4 019	13,1	17 372	56,7	4 536	14,8
Combinée									
Quartiles 1 et 1	6 220	1 381	22,2	939	15,1	3 627	58,3	273	4,4
Quartiles 4 et 4	6 600	949	14,4	828	12,5	3 690	55,9	1 133	17,2
Total	117 441	22 246	18,9	15 170	12,9	68 426	58,3	11 599	9,9

HOMMES

Dimensions	Population totale	0-14 ans		15-24 ans		25-64 ans		65 ans et +	
	n	n	%	n	%	n	%	n	%
Matérielle									
Quartile 1	28 622	6 232	21,8	4 073	14,2	16 394	57,3	1 923	6,7
Quartiles 2+3	56 880	11 599	20,4	7 872	13,8	32 605	57,3	4 804	8,4
Quartile 4	29 001	5 717	19,7	3 982	13,7	16 675	57,5	2 627	9,1
Sociale									
Quartile 1	29 328	6 276	21,4	4 239	14,5	16 992	57,9	1 821	6,2
Quartiles 2+3	57 893	12 221	21,1	7 955	13,7	33 213	57,4	4 504	7,8
Quartile 4	27 283	5 051	18,5	3 733	13,7	15 469	56,7	3 030	11,1
Combinée									
Quartiles 1 et 1	6 323	1 419	22,4	1 015	16,1	3 611	57,1	278	4,4
Quartiles 4 et 4	5 871	1 065	18,1	777	13,2	3 295	56,1	734	12,5
Total	114 503	23 548	20,6	15 927	13,9	65 674	57,4	9 354	8,2

SEXES RÉUNIS

Dimensions	Population totale	0-14 ans		15-24 ans		25-64 ans		65 ans et +	
	n	n	%	n	%	n	%	n	%
Matérielle									
Quartile 1	58 500	12 075	20,6	8 105	13,9	33 784	57,8	4 535	7,8
Quartiles 2+3	115 535	22 716	19,7	15 292	13,2	66 848	57,9	10 678	9,2
Quartile 4	57 909	11 003	19,0	7 699	13,3	33 467	57,8	5 740	9,9
Sociale									
Quartile 1	58 293	12 327	21,1	8 154	14,0	34 128	58,5	3 684	6,3
Quartiles 2+3	115 707	23 684	20,5	15 190	13,1	67 130	58,0	9 703	8,4
Quartile 4	57 943	9 784	16,9	7 752	13,4	32 841	56,7	7 566	13,1
Combinée									
Quartiles 1 et 1	12 543	2 800	22,3	1 954	15,6	7 238	57,7	551	4,4
Quartiles 4 et 4	12 471	2 014	16,1	1 605	12,9	6 985	56,0	1 867	15,0
Total	231 944	45 794	19,7	31 097	13,4	134 100	57,8	20 953	9,0

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Le Service de surveillance, recherche et évaluation de la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière a produit une série de neuf documents traitant de l'indice de défavorisation, édition 2006. Chaque publication concerne un territoire de référence spécifique.

Pour le nord de Lanaudière (5 documents)

- Localiser la défavorisation - Mieux connaître son milieu.
Territoires de référence : MRC D'Autray 2006
MRC Joliette 2006
MRC Matawinie 2006
MRC Montcalm 2006
RLS de Lanaudière-Nord 2006

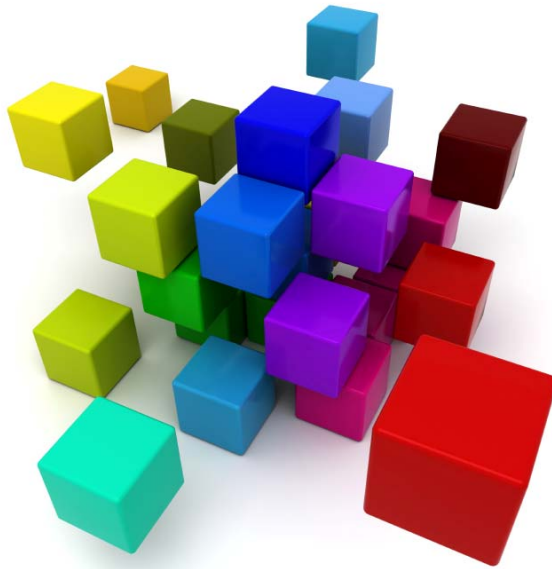
Pour le sud de Lanaudière (3 documents)

- Localiser la défavorisation - Mieux connaître son milieu.
Territoires de référence : MRC L'Assomption 2006
MRC Les Moulins 2006
RLS de Lanaudière-Sud 2006

Pour la région de Lanaudière (1 document)

- Localiser la défavorisation - Mieux connaître son milieu.
Territoire de référence : Région de Lanaudière 2006



**Auteurs**

Marie-Eve Simoneau
André Guillemette
Josée Payette

Comité de lecture

Élizabeth Cadioux
Abdoul Aziz Gbaya
Louise Lemire
Geneviève Marquis

**Conception graphique
et mise en page**

Micheline Clermont

Page couverture

Kiwigraphik

Ce document est disponible à l'adresse suivante :

Version informatisée gratuite au www.agencelanaudiere.qc.ca/SYLIA/ sous l'onglet *Nos publications*.

Version imprimée au coût de 5 \$ au 450 759-1157, poste 4294.

Toute reproduction partielle ou totale doit être accompagnée de la mention de la source :

SIMONEAU, Marie-Eve, André GUILLEMETTE et Josée PAYETTE. *Localiser la défavorisation - Mieux connaître son milieu. Territoire de référence RLS de Lanaudière-Sud 2006*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, septembre 2010, 24 pages et Atlas cartographique.

Dépôt légal :

ISBN : 978-2-89669-028-2 (version imprimée)
978-2-89669-029-9 (PDF)

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Troisième trimestre 2010

ATLAS

cartographique

TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE RLS DE LANAUDIÈRE-SUD

Localiser la défavorisation

Mieux connaître son milieu



SERVICE DE SURVEILLANCE, RECHERCHE ET ÉVALUATION
DSPE DE LANAUDIÈRE

Québec 

L A DÉFAVORISATION... À LA CARTE

Cet atlas cartographique complète le document *Localiser la défavorisation – Mieux connaître son milieu. Territoire de référence RLS de Lanaudière-Sud*. Il a été conçu afin de visualiser la défavorisation.

Les cartes 1 et 2 illustrent la défavorisation selon les dimensions matérielle ou sociale, alors que la carte 3 fait référence à leur combinaison. Elles couvrent l'ensemble du territoire de référence.

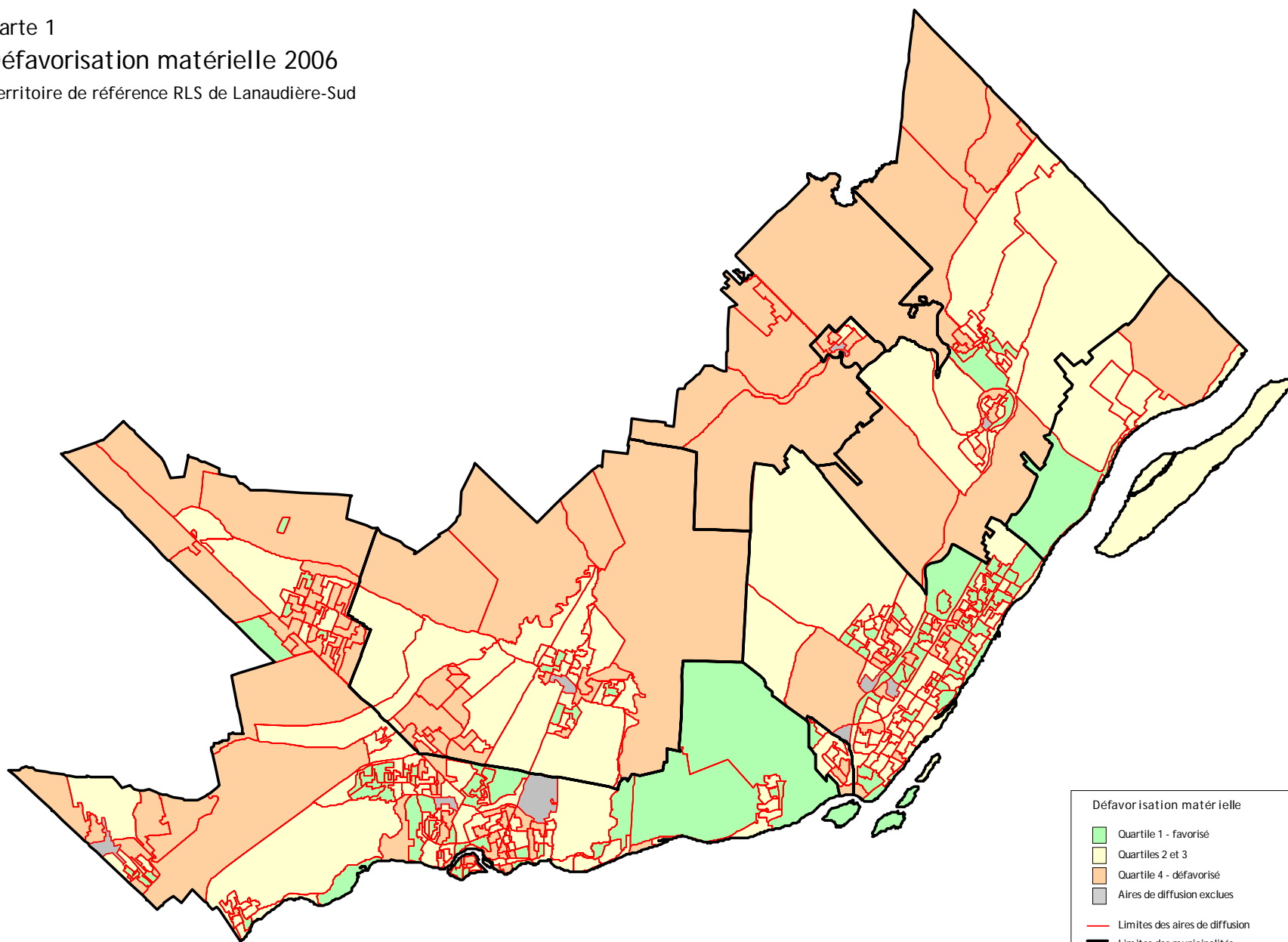
Une deuxième série de cartes propose des vues rapprochées du territoire quant à la défavorisation combinée. Elles permettent d'observer plus en détail certaines parties du territoire où il existe une forte concentration d'aires de diffusion, qu'importe leur niveau de défavorisation. Ces vues aident à distinguer, entre autres choses, les délimitations des aires de diffusion et les voies de circulation routières.

Josée Payette
Marie-Eve Simoneau
André Guillemette

Carte 1

Défavorisation matérielle 2006

Territoire de référence RLS de Lanaudière-Sud

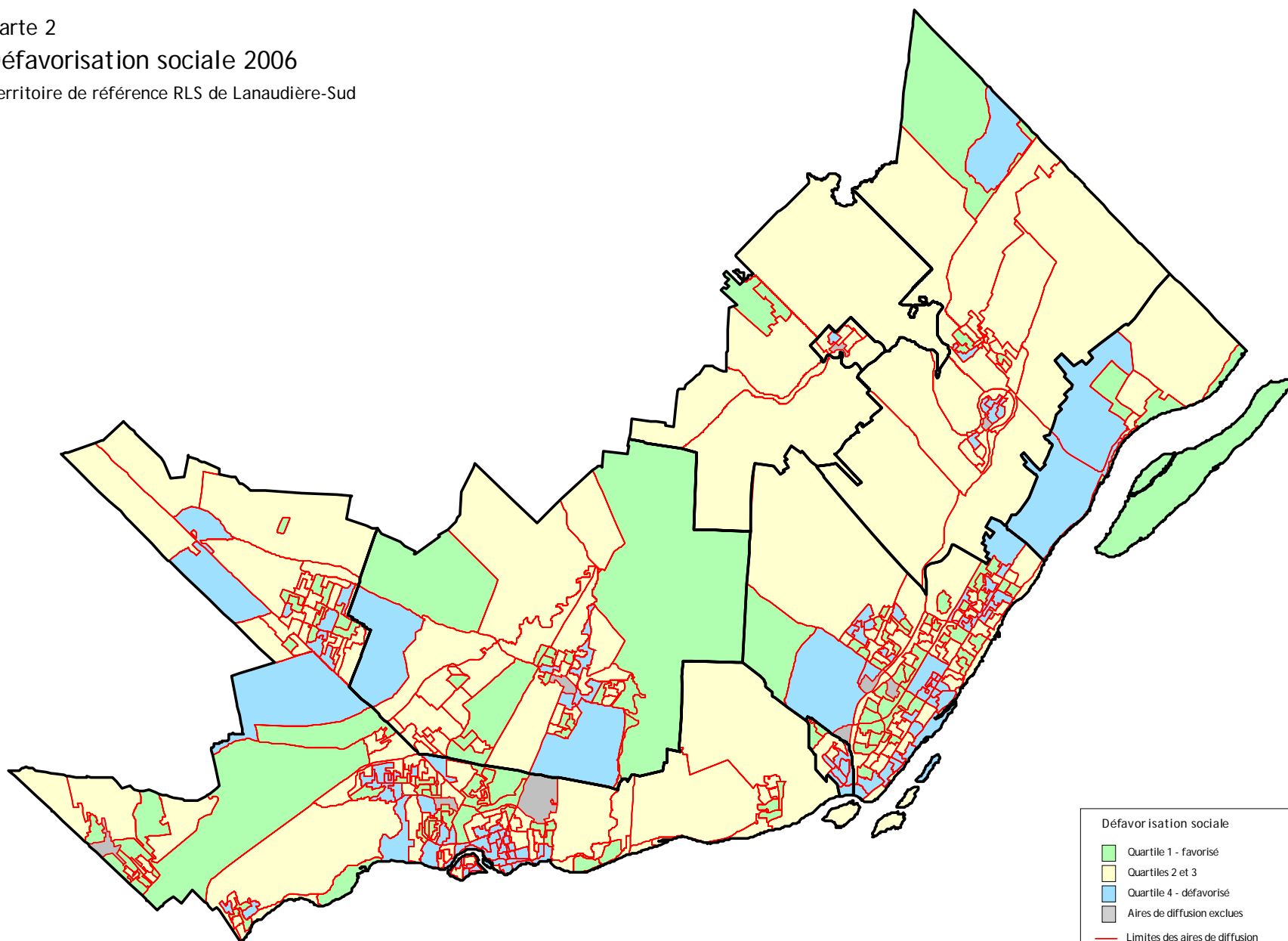


Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, septembre 2010

Carte 2

Défavorisation sociale 2006

Territoire de référence RLS de Lanaudière-Sud

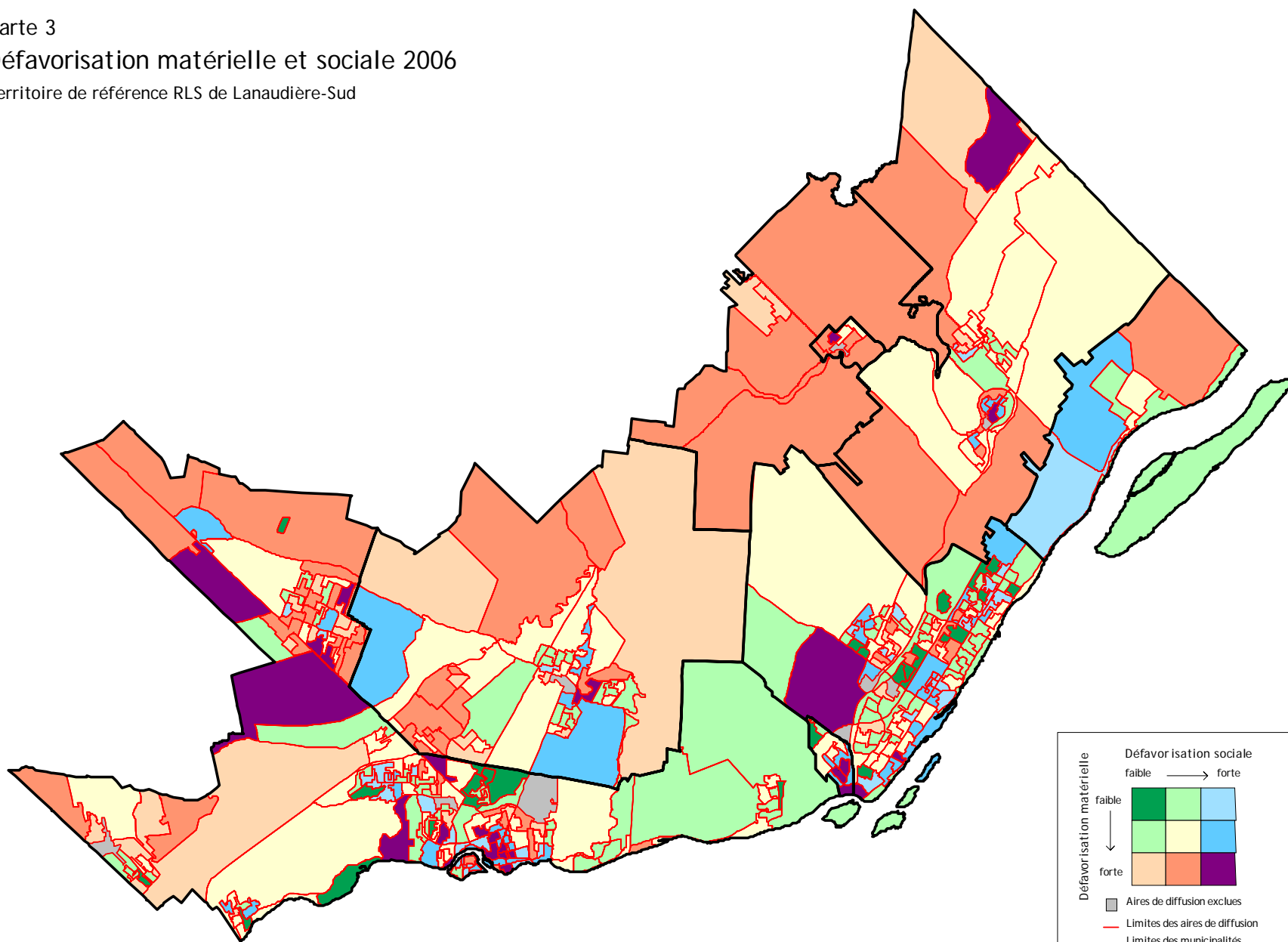


Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, septembre 2010

Carte 3

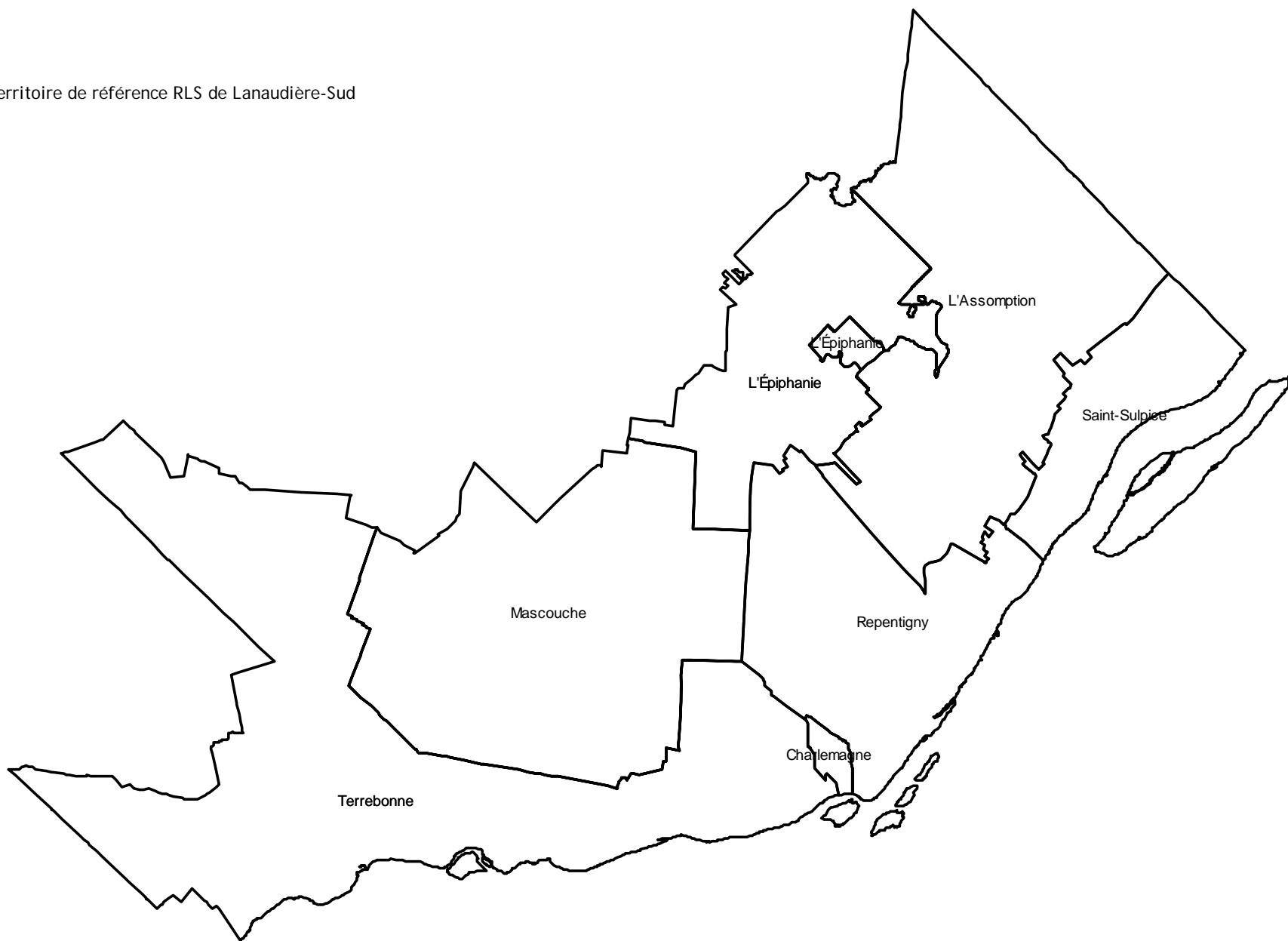
Défavorisation matérielle et sociale 2006

Territoire de référence RLS de Lanaudière-Sud



Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, septembre 2010

Territoire de référence RLS de Lanaudière-Sud



Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, septembre 2010